



IBN BATTÛTA - 1352-3

De Caoucaou, je me dirigeai par terre vers Tacaddâ¹, en compagnie d'une caravane nombreuse, formée par des gens natifs de Ghadâmès. Leur guide et leur chef était le pèlerin Outtchîn, mot qui, dans le langage des nègres, signifie le loup². J'avais un chameau pour monture, et une chamelle pour porter mes provisions ; mais, après le premier jour de chemin, cette dernière s'arrêta, s'abattit. Le pèlerin Outtchîn prit tout ce que la bête avait sur elle, il le distribua à ses compagnons pour le transporter, et ceux-ci s'en partagèrent la charge. Il y avait dans la caravane un Africain originaire de Tâdêla³, qui refusa de porter la moindre de ces choses, contrairement à ce que les autres avaient fait. Un certain jour, mon jeune esclave eut soif ; je demandai de l'eau au même Africain, qui ne voulut pas en donner. Nous arrivâmes dans la contrée des Bardâmah⁴, ou tribu

berbère de ce nom. Les caravanes n'y voyagent en sûreté que sous leur protection, et celle de la femme est plus efficace encore que celle de l'homme. Les Bardâmah forment une population nomade qui ne s'arrête jamais longtemps dans le même lieu. Leurs tentes sont faites d'une façon étrange : ils dressent des bâtons de bois ou des perches, sur lesquels ils placent des nattes ; par-dessus celles-ci, ils posent des bâtons entrelacés, ou une sorte de treillage, qu'ils recouvrent de peaux ou bien d'étoffes de coton. Les femmes des Bardâmah sont les plus belles du monde et les plus jolies de figure ; elles sont d'un blanc pur et ont de l'embonpoint ; je n'ai vu dans aucun pays de l'univers, de femmes aussi grasses que celles-ci. Leur nourriture consiste en lait frais de vache et en millet concassé, qu'elles boivent, le soir et le matin, mêlé avec de l'eau et sans le faire cuire. Quiconque veut se marier avec ces femmes doit demeurer avec elles dans l'endroit le plus rapproché de leur contrée, et il ne peut jamais dépasser, en leur compagnie, Caoucaou ni l'ouâlâten. Je devins malade dans ce pays, par suite de l'extrême chaleur et d'une surabondance de bile jaune. Nous hâtâmes notre marche, jusqu'à ce que nous fussions arrivés à Tacaddâ ou Tagaddâ, où je logeai près du Cheïkh des Africains, Sa'îd, fils d'Aly Aldjozouÿly. Je reçus l'hospitalité du juge de la ville, Aboû Ibrâhîm Ishâk Aldjânâty, un des hommes distingués. Je fus aussi traité par Dja'far, fils de Mohammed Almessoûfy. Les maisons de Tacaddâ sont bâties avec des pierres rouges⁵ ; son eau traverse des mines de cuivre, et c'est pour cela que sa couleur et son goût sont altérés⁶. On n'y voit d'autres céréales qu'un peu de froment, que consomment les marchands et les étrangers ; il se vend à raison d'un ducat d'or les vingt modds, ou muids⁷ ; cette mesure est ici le tiers de celle de notre pays. Le millet s'y vend au prix d'un ducat d'or les quatrevingt-dix muids. Il y a beaucoup de scorpions à Tacaddâ ; ces insectes venimeux tuent les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de puberté, mais il est rare qu'ils tuent les hommes adultes. Pendant que j'étais dans cette ville, un fils du cheïkh Sa'îd, fils d'Aly, fut piqué un matin par les scorpions ; il mourut sur l'heure, et j'assistai à ses funérailles. Les habitants de Tacaddâ n'ont point d'autre occupation que celle du commerce ; ils font tous les ans un voyage en Égypte, d'où ils importent dans leur pays de belles étoffes, etc. Cette population de Tacaddâ vit dans l'aisance et la richesse ; elle est fière de posséder un grand nombre d'esclaves des deux sexes ; il en est ainsi des habitants de Mâlli et d'ouâlâten. Il arrive bien rarement que ces gens de Tacaddâ vendent les femmes esclaves qui sont instruites ; et quand cela a lieu, c'est à un très haut prix.

ANECDOTE

En arrivant à Tacaddâ, je désirai acheter une fille esclave instruite ; mais je ne la trouvai pas. Plus tard, le juge Aboû Ibrâhîm m'en envoya une, appartenant à un de ses compagnons ; je l'achetai pour vingt-cinq ducats ; puis le maître de l'esclave se repentit de l'avoir vendue, et me demanda la résiliation du contrat. Je lui répondis : « Si tu peux m'indiquer une autre esclave de ce genre, je résilierai le marché. » Il me fit connaître une esclave d'Aly Aghioûl, de cet Africain de Tâdêla qui ne voulut se charger d'aucune partie de mes effets lorsque ma chamelle s'abattit, et qui refusa de l'eau à mon jeune esclave souffrant de la soif. J'achetai cette esclave, qui valait mieux encore que la

- 1 Le nom correspond à Teguidda n'Tesemt (Teguidda du Sel), au nord-ouest d'Agadès, dans la région d'Aïr. Toutefois, les fouilles ont fait apparaître une activité d'industrie du cuivre à Azelik à vingt-cinq kilomètres au nord-est de Teguidda, les mines elles-mêmes se trouvant à Azouza, treize kilomètres à l'est d'Azelik.
- 2 Ce serait plutôt le berbère uchchen, signifiant chacal.
- 3 Lire : un Marocain de Tadla.
- 4 « Les Baghama sont des berbères, des nomades qui ne se fixent dans aucun lieu. Ils font paître leurs chameaux sur la rive d'un fleuve qui vient du côté de l'orient et se déverse dans le Niger. Il y a chez eux beaucoup de lait, ils en font leur nourriture » (IDRISI, 1154). Les Baghama d'Idrisi doivent être les Bardama d'Ibn Battûta : ils correspondent aux Touareg vivant dans le Gao, le nord du Mali actuel, ceux de la Mauritanie étant nommés Messoufa par l'auteur
- 5 Les maisons sont en fait construites en boules d'argile recouvertes d'un enduit de la même matière.
- 6 Les eaux de Teguidda n'Tesemt sont chargées d'argile et de sel et quasiment imbuables. De même dans la région d'Azelik, la localité d'Azelik Guélélé possède les mêmes caractéristiques.
- 7 Le muid, mesure de blé par excellence, varie d'un pays à l'autre, au Moyen-Orient ; il correspond à 513 kg. Quant au ducat d'or, c'est toujours le dinar d'or marocain de 4,46 g. Ibn Battûta — Voyages 369 III. Inde, Extrême-Orient, Espagne et Soudan.

précédente, et j'annulai le contrat avec le premier vendeur. Cet Africain regretta aussi d'avoir cédé son esclave ; il désira casser le marché et il insista beaucoup sur cela auprès de moi. Je refusai, pour lui donner la récompense que méritait sa mauvaise conduite à mon égard, et peu s'en fallut qu'il ne devînt fou ou qu'il ne mourût de chagrin. Cependant, je me décidai plus tard à lui accorder la résiliation du contrat.

DE LA MINE DE CUIVRE

La mine de cuivre se trouve au-dehors de Tacaddâ⁸. On creuse dans le sol, et l'on amène le minerai dans la ville, pour le fondre dans les maisons. Cette besogne est faite par les esclaves des deux sexes. Une fois que l'on a obtenu le cuivre rouge, on le réduit en barres longues d'un empan et demi, les unes minces, les autres épaisses. Quatre cents de celles-ci valent un ducat d'or ; six cents ou sept cents de celles-là valent aussi un ducat d'or. Ces barres servent de moyen d'échange, en place de monnaie : avec les minces, on achète la viande et le bois à brûler ; avec celles qui sont épaisses, on se procure les esclaves mâles et femelles, le millet, le beurre et le froment. On exporte le cuivre de Tacaddâ à la ville de Couber⁹, située dans la contrée des nègres infidèles ; on l'exporte aussi à Zaghâï¹⁰ et au pays de Bernou¹¹. Ce dernier se trouve à quarante jours de distance de Tacaddâ, et ses habitants sont musulmans ; ils ont un roi nommé Idrîs¹², qui ne se montre jamais au peuple, et qui ne parle pas aux gens, si ce n'est derrière un rideau. C'est de Bernou que l'on amène, dans les différentes contrées, les belles esclaves¹³, les eunuques et les étoffes teintes avec le safran. Enfin, de Tacaddâ l'on exporte également le cuivre à Djeoudjéouah¹⁴, dans le pays des Moûrtébôun¹⁵, etc.

DU SULTAN DE TACADDÂ

Lors de mon séjour à Tacaddâ, les personnages que je vais nommer se rendirent chez le sultan, un Berber appelé Izâr¹⁶, et qui se trouvait à ce moment-là à une journée de distance de la ville. C'étaient : le juge Aboû Ibrâhîm ; le prédicateur Mohammed ; le professeur Aboû Hafis ; le cheikh Sa'îd, fils d'Aly. Un différend s'était élevé entre Izâr, le sultan de Tacaddâ, et entre le Tacarcary¹⁷, qui est aussi un des sultans des Berbers. Ces quatre personnages allaient auprès d'Izâr pour arranger l'affaire, et mettre la paix entre les deux souverains. Je désirai connaître le sultan de Tacaddâ ; en conséquence, je louai un guide, et me dirigeai vers ce monarque. Les personnages déjà nommés l'informèrent de mon arrivée, et il vint me voir, monté sur un cheval, mais sans selle : tel est l'usage de ce peuple. En place de selle, le sultan avait un superbe tapis rouge. Il portait un manteau, des caleçons et un turban, le tout de couleur bleue. Les fils de sa sœur l'accompagnaient, et ce sont eux qui hériteront de son royaume. Nous nous levâmes à son approche, et lui touchâmes la main ; il s'informa de mon état, de mon arrivée, et on l'instruisit sur tout cela. Teguidda et Tadmakta au nord-ouest de cette dernière ville (à l'est de la République du Mali), le sultan de Tacaddâ d'Ibn Battûta pourrait correspondre à celui de Damushash d'al-Umari. En cette même année 1353, Ibn Khaldoun rencontre à Biskra un émissaire de ce sultan qui vante la prospérité de Takadda.

8 Voir plus haut n. 110. Ibn Battûta — Voyages 370 III. Inde, Extrême-Orient, Espagne et Soudan.

9 Gober, dans la région de Maradi, dans l'actuelle République du Niger.

10 Probablement un des sites proposés plus haut, n. 42.

11 Bornou, à l'est du lac Tchad ; il faisait à l'époque partie du royaume noir de Kanem.

12 Idris bin Ibrahim (1343-1366). « Le roi du Kanem ne se montre à personne excepté à l'occasion des grandes fêtes. [...] durant le reste de l'année il ne parle à personne, fût-ce un émir, que derrière un rideau » (AL-UMARI).

13 D'autres témoins ont été plus prolixes sur les esclaves de Bornou : « Ils ont de jeunes esclaves qui sont belles à ravir et d'une grâce à soulever toutes les émotions du cœur ; leurs charmes troublent et bouleversent l'âme ; tourment la tête aux plus dévots ascètes et les plongent dans des désirs voluptueux » (Muhammad BIN UMAR AL-TUNISI : Voyage au Ouaday).

14 Peut-être Gaoga, à l'est de Kanem et au nord de Darfour, dans la République soudanaise actuelle. Ibn Saïd (1286) mentionne toutefois Djadja comme capi-tale des Kanem.

15 Non identifié.

16 « Le pays des Soudan compte aussi trois rois indépendants musulmans blancs appartenant à la race berbère : le sultan d'Aïr, le sultan de Damushush et le sultan de Tadmakta » (AL-UMARI). L'Aïr proprement dit se trouvant à l'est de Tacaddâ.

17 Il faudrait lire al-Karkari de Karkar, région désertique située au nord-ouest d'Aïr.